Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Templerie (la) - Tome III

Templerie (la), bourg et paroisse, c^ne^ de *Saint-Hilaire-des-Landes. — Capellania de Templeria de presentatione D. Templi de Brolio Francorum de Quittayo,* XV^e^ s. (Pouillé). — *La Templerie d'Écherbay,* 1469 (Arch. de la Vienne, H/3. 868). — *Capellania de Templeria curata,* XVI^e^ s. (Pouillé). — *La Templerie du Charbaye,* 1519 (Tit. d'Aubert). — *La cure de la Templerie de Cherbée,* 1569 (Ins. eccl.). — *Capellania seu ecclesia B.-M. de Templeria,* 1622 (Ibid.). — *La Templerie,* à la présentation de Saint-Jouin de Marnes (Carte cénom.). — *La Templerie de Cherbé, auxiliaire de Saint-Hilaire* (Jaillot). — *La Templerie de Cherbé, succursale* (Cassini).

« Le petit bourg de la Templerie, écrit le curé au chanoine Le Paige, est situé sur une hauteur d'où l'on découvre du côté de l'E. jusqu'à onze et douze lieues de pays. On voit dans le bourg les ruines d'une ancienne maison considérable qu'une vieille tradition dit avoir appartenu aux Templiers. Ceux qui font bâtir en prennent les pierres en 1762. M. le curé en a fait réparer les murs du cimetière. » Il ne reste rien de cette maison, mais dans une autre assez considérable, du XVIII^e^ s., une plaque de cheminée est armoriée *de… à 3 pals de… et l'écu sommé d'une mître et d'une crosse.* Le bourg est relié à la Baconnière (4 kil. E.) ; le Bourgneuf (4 kil. S.) ; Saint-Hilaire (4.500 m. N.). On mentionne en 1519 les chemins de la Templerie à Fesselle et à Saint-Sauveur. — Y naît un ruiss. du même nom, qui joint celui de Tour en Chailland ; long., 5.800 m.

Population. — 109 communiants et 15 enfants des catéchismes en 1770 ; — 100 communiants en 1780 ; — 140 hab. dont 95 dans le bourg, 1902.

Poste de gabelle, 1746, 1764.

L'*assemblée* de la Saint-Pierre occasionna en 1763 une rixe très violente entre les habitants du bourg et ceux de Saint-Hilaire. Les cavaliers de la maréchaussée dégainèrent pour séparer les combattants.

« Le sol produit du seigle, écrit encore le curé Peccate, peu de froment, de l'avoine, du carabin, du lin de bonne qualité. Il y a aussi de la mine de fer que la forge de Chailland employoit il y a environ 45 ans et qu'elle a abandonné depuis qu'elle en a trouvé plus abondamment dans la paroisse du Bourgneuf ; on cultive des pommiers et des châtaigniers. »

L'*église,* dédiée à l'Assomption de la Sainte Vierge, — à saint André, disent les *Insin. ecclés.* (XVIII^e^ s.) et Davelu, — a son clocher sur le pignon occidental, où est encore une cloche portant cette inscription : *Ex dono fratris A. Lenormand, equitis ordinis S.-L. Herosolimitani, commendatoris commendæ vulgo de Quittay, hujus parochiæ domini et curiæ cultoris. Benedicta a domino L. Peccate, parocho,* 1763 ; *Jean-Baptiste Dubois, fondeur.* L'évêque défend en 1779 « d'enlever les fonts de l'église où ils sont nécessaires. » On vénère et l'on vient visiter des paroisses voisines sainte Apollonie. La statue en bois de saint Christophe a 7 pieds de hauteur ; celle de saint Éloi a été reléguée dans un jardin.

La cure est dite chapelle de la Templerie dans le Pouillé du XV^e^ s., église de la Templerie et rangée parmi les cures et *capellania curata,* dans le Pouillé du XVI^e^ s., chapelle-cure dans le Pouillé de Tours, 1648 ; paroissiale dans un arrêt du Conseil du 5 novembre 1740 ; cure auxiliaire par Davelu, 1780 ; le maire de Saint-Hilaire en demande le maintien en l'an XI et la nomme chapelle succursale en l'an XII. Elle était à la présentation du

commandeur de Quittay et non de Saint-Jouin de Marnes, comme le disent Ogier et Le Paige. Par arrêt du conseil du 5 novembre 1740, le desservant avait été maintenu dans la possession des dîmes dans le canton de Raiseux.

Desservants : Jean *Paccory,* vers 1505. — Noble Guillaume des *Haies,* demeurant à la Viennais, 1547, résigne, 1569. — Louis de *Chalus,* fils de Godefroy de C. et de Guillemine, de la Templerie, 3 avril 1569. — Robert *Pier* reçoit la visite du doyen d'Ernée, 1615. — Henri *Lesain,* † 1622. — Pierre *Jallier,* 1622, maintenu contre Raoul Belin, de Saint-Georges-Buttavent, et René Vilfeu, de Chailland, que le seigneur de la Braudais menace d'assommer à coups de bâton, lors de sa prise de possession, demeure au presbytère, 1623. — Jean *Richard,* 1640. — René *Raguidel,* 1671, démissionne, 1677. — Gilbert *Rouzeau,* chapelain de la Tour-Émond, 1er octobre 1677. — Pierre *Pivert,* 1719, † 1724. — Jacques *Davoust,* principal du collège de Villaines-la-Juhel, 9 novembre 1724, est accusé d'avoir brûlé, dans un moment de démence, plusieurs registres paroissiaux, 1748. — Mathurin *Ripault,* inhumé dans l'église le 15 décembre 1759. — Guillaume-René *Bouvet,* 8 février 1760, se démet. — Louis *Peccate,* de Septforges, vicaire à Martigné, 17 juillet 1760, « curé médiocre pour les talents, mais zélé et faisant de son mieux » (note de l'évêché en 1778), inhumé le 15 janvier 1782, âgé de soixante-sept ans, a fourni un mémoire intéressant sur sa paroisse au chanoine Le Paige. — Julien *Joubin-Renouillère,* vicaire à la Pellerine, né à Mantilly (Orne), 1745, installé le 27 février 1782, malgré son refus de serment, administre sa paroisse jusqu'au mois de septembre 1792, époque à laquelle il passe en Angleterre. En 1800, il reprend ses fonctions à la Templerie qu'il quitte en brumaire an XI, au grand regret de ses paroissiens qui s'offraient de lui faire un traitement, est nommé curé de Neau, 1803, revient en sa première cure, 1814, et meurt, 1818.

Le citoyen Gambert, qui remplaça le curé légitime de la Templerie, y resta jusqu'au passage des Vendéens.

Depuis l'érection en succursale : Jean *Fleury,* 1845-1856. — *Lebreton,* 1856-1858. — Jean-Baptiste *Baudre,* 1858-1863. — Almire *Blanchard,* 1863-1865. — *Letourneur,* 1865-1871. — *Puissant,* 1871-1873. — *Mottais,* 1873-1892. — Auguste *Moussay,* 1892.

Presbytère près de l'église, petit, écrit Davelu, reconstruit, en 1858, pour le prix de 6.768 fr.

Cimetière contigu à l'église, agrandi en 1770.

École mixte tenue depuis 1863 par les sœurs de Briouze.

Féodalité. — La seigneurie de paroisse était en litige en 1770, toujours d'après le curé Peccate, entre le commandeur de Quittay, M. de Chalus et Mme de Bailly, dame de Frênay. Celle-ci s'appuyait sur la possession de la terre et fief de la Besnardière et montrait un aveu du curé, de 1671, qui reconnaissait à son auteur le titre de seigneur fondateur. Mais cet aveu avait été réformé en 1677. Le commandeur produisait une série d'aveux depuis 1450 constatant que ses prédécesseurs avaient toujours présenté à la cure. Enfin M. de Chalus montrait les armes de sa famille « sur la petite cloche, sur un très vieux calice, au haut de la vitre du chœur, et à la ceinture qui est autour de l'église. » Le procès ne pouvait, dit-on, être jugé qu'à la majorité du jeune de Chalus.

Le logis de Chalus semble de construction moderne ou modernisé, entouré de douves non murées. Au-dessus de la principale cheminée se voit un écusson écartelé : au 1 et au 4 trois croissants, au 2 une bande, au 3 un lambel et 3 fasces. La plaque du foyer est ornée de deux écus ovales, accolés, celui de droite chargé d'un chevron et de 3 étoiles posées 2 en chef, 1 en pointe, celui de gauche montre les 3 croissants comme ci-dessus.

La seigneurie d'Écherbay qui a donné son surnom à la paroisse, fut la propriété de Geoffroy d'« Escharbaye », protestataire avec la noblesse du Maine contre Charles de Valois, 1301 ; — de Jean d'« Escharbaye, » qui fait un

legs à la fabrique de Saint-Hilaire, 1368 ; — de Jean d'Avaugour, mari de Jeanne d'« Escharbée, » 1399, 1412 ; — de Jean des Vaux, 1540, acquéreur d'Antoine d'Arquenay, qui avait acquis de René des Vaux, et depuis jusqu'en 1721 des seigneurs de la Tour-Émond.

Les fièvres putrides et malignes et la dysenterie sévissent pendant quinze mois, 1769, 1770. On doit agrandir le cimetière de quatre pieds sur le bord du chemin, dans la longueur de l'église.

> On fait en 1753 l'inventaire du reg. de baptêmes, mariages et sépultures remontant à 1738. — Arch. de la Vienne, H/3. 863, 868. — Chart. de Frênay. — Arch. nat., P. 1.343, f. 34. — Le Paige, *Dict. du Maine,* t. II, p. 534. — Reg. par. de Saint-Germain-de-l' Hommel. — Arch. du chap. du Mans, B. 33. — Arch. de la M., B. 12, 18, 1.301.